Zeitschrift: The Swiss observer : the journal of the Federation of Swiss Societies in the UK

Herausgeber: Federation of Swiss Societies in the United Kingdom

Band: - (1963)

Heft: 1441

Artikel: La défense nationale militaire [à suivre]

Autor: Frick, R.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-695483

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LA DEFENSE NATIONALE MILITAIRE

Exposé présenté par le Colonel cdt. de corps R. Frick, Chef de l'instruction de l'armée

Journées des Suisses de l'étranger, St. Moritz, 16.-18.8.1963

II

Avant même de faire le " point " des réalisations en cours, il paraît indiqué de souligner quelques aspects qu'il faut considérer comme permanents pour toute réorganisation de notre armée.

Tout d'abord le maintien du système d'armée de milices. Il est probable que nous ne sommes pas près de modifier ce principe de base. Nous comprenons tous et sommes absolument persuadés que c'est là une des forces de notre armée, voire même un des éléments les plus indispensables à notre cohésion nationale. A guerre totale défense totale, dit-on. Cela est juste. Rien ne répondra mieux à cette exigence que l'interpénétration du peuple et de l'armée. Nous sommes même d'avis que le principe de l'armée de milices dont découle celui de l'obligation de servir, présente les garanties les plus sûres pour faire face à une guerre future.

Nous aurions tort toutefois de ne pas insister sur le fait que l'instruction d'une armée de milices moderne devient de plus en plus difficile compte tenu des temps d'instruction relativement courts que sont les nôtres. Nous savons aussi que nous arrivons peu à peu au maximum des exigences possibles, c'est à dire à celles qui sont encore conciliables avec le temps que des citoyens-soldats peuvent raisonnablement consacrer à leur formation militaire. Cela est particulièrement valable pour les cadres de l'armée desquels nous demandons vraiment beaucoup.

Pour toutes ces raisons, l'organisation de 1961 n'a pas apporté de modifications importantes à la durée de l'obligation de servir. Il nous a fallu en revanche faire un effort marqué de rationalisation et de spécialisation, à défaut de quoi il n'est plus possible d'instruire nos miliciens de façon suffisante.

Les militaires ont dû, eux aussi, se pencher sur le problème du juste équilibre entre les efforts financiers consentis pour la défense militaire et ceux que l'on accorde aux autres besoins du pays. Si leur rôle consiste à évaluer raisonnablement ce que nous estimons nécessaire pour que le sacrifice demandé à nos troupes en cas de guerre ne soit pas vain et que le pays soit vraiment défendu, il ne leur appartient pas moins de ne jamais oublier qu'il serait déplacé ou fou de ruiner le pays à force de vouloir le défendre. Cela serait d'autant plus faux que nos parlementaires se sont montrés compréhensifs et qu'en fait ils ont accordé tout ce qui a été demandé.

L'organisation militaire 1961 est donc en vigueur et les moyens propres à la réaliser s'acquièrent peu à peu. Il nous faudra encore du temps pour que l'instrument de la doctrine nouvelle soit complet et parfaitement au point. Les lenteurs, dont quelques-uns se plaignent peut-être, tiennent d'une part au suremploi dans nos industries et dans celles de l'étranger et, d'autre part, au soin que nous devons apporter dans le choix des matériels que nous voulons nous procurer. Cela représente de telles dépenses qu'il nous faut éviter d'acquérir des matériels qui seraient bientôt vieillis et désuets. D'où tant de prudence et de retenue.

Si la guerre devait nous surprendre avant que nous ne possédions tout ce qui est prévu dans notre nouvel arsenal de combat alors il appartiendrait au commandant en chef d'adapter la doctrine aux moyens disponibles.

Mais, cela doit être dit, les moyens actuels permettent déjà une bataille du Plateau, livrée au besoin par chaque corps d'armée de campagne indépendamment. Il se pourrait toutefois que, suivant les circonstances, la part réservée aux attitudes momentanément défensives soit plus importante que ce ne sera le cas dès le moment où nous posséderons tout ce que l'organisation 1961 a prévu.

Sur un plan plus général, il semble nécessaire de rappeler que toute réorganisation d'une armée représente en fait un temps donné de relative faiblesse. C'est dire qu'il serait indiqué d'y procéder aussi peu souvent que possible. Or il fait craindre que les progrès vertigineux de la science n'aient pour conséquence de nous imposer plus fréquemment encore des remaniements assez profonds. On doit se demander dès lors — c'est là une idée strictement personnelle — s'il ne conviendrait pas mieux de procéder désormais par adaptations successives, partielles, plus ou moins limitées dans leur ampleur et dans le temps. Cela permettrait de diminuer l'importance du risque couru pendant la période de passage d'une organisation à l'autre.

Cette idée se précise d'autant plus dans mon esprit que maintenant déjà — n'oublions pas que les premières études de l'organisation de 1961 remontent aujourd'hui à 8 ans — on peut en toute logique se demander s'il n'y aurait pas lieu d'envisager certaines revisions des idées maîtresses arrêtées en 1955.

Sans entrer dans le détail, nous pouvons déclarer que les études de tant de moyens guerriers nouveaux se poursuivent incessamment et que notre état-major général se tient prêt à proposer toutes modifications ou améliorations qui pourraient s'imposer.

Il est d'autres problèmes, dont on parle " sous le manteau " mais de manière de plus en plus insistante. Tel est le cas pour l'armement atomique qui vient de faire l'objet de deux consultations populaires. Certains voudraient que l'on passe aux actes sans tarder et que notre armée soit dotée au moins de projectiles atomiques dits tactiques. Le Chef du Département militaire fédéral s'est exprimé à ce sujet tout récemment. Il a en fait conseillé de garder froide raison et surtout d'éviter de se faire des illusions. Tant que nous ne pouvons pas fabriquer nous-même des moyens guerriers nucléaires leur acquisition pose des problèmes complexes et graves du point de vue de notre neutralité.

Il est certain que la possession d'un armement atomique donnerait à notre armée un renforcement de puissance extraordinaire. J'irai même jusqu'à affirmer que la possession de projectiles atomiques est un moyen de rétablir l'équilibre entre les plus grands, les plus puissants et les " petits " beaucoup plus faibles.

Il est évident qu'un pays comme la Suisse pourrait faire réfléchir plus sérieusement encore un agresseur si celui-ci sait que nous sommes en possession de moyens atomiques dont il subirait d'autant plus sûrement les effets que nous pouvons abriter cet armement en des lieux où il serait en parfaite sécurité, c'est à dire soustrait à tout genre d'intervention ennemie. Cela est incontestable; il n'en reste pas moins que nous commettrions une faute grave en cherchant à nous procurer de tels moyens atomiques au prix d'un renoncement plus ou moins total à notre nautralité politique et militaire. Il nous faut continuer, comme prévu, à pousser plus avant les études en ce domaine et ne pas considérer comme exclu le fait que nous arrivions un jour soit à acquérir soit à trouver chez nous les matières premières nécessaires. Il ne fait aucun doute en outre que les problèmes posés par la fabrication du point de vue mécanique et horlogerie de précision peuvent

parfaitement être résolus chez nous. Nos spécialistes en science nucléaire, nos ingénieurs sont eux aussi capables de mettre au point une production de projectiles nucléaires. Cela viendra, si nécessaire, en son temps.

Par ailleurs, ceux qui sont opposés chez nous à toute utilisation de moyens nucléaires doivent se réjouir des accords de Moscou relatifs à la limitation des essais. Nous voudrions nous joindre à eux pour nous féliciter de ce premier pas accompli pour diminuer l'angoisse que la guerre atomique fait peser sur le monde. Nous allons même admettre qu'il s'agit d'un premier geste de volonté d'entente entre les grands de l'heure et que cela peut nous faire espérer que l'humanité s'oriente vers la paix tant désirée.

Nous ne voudrions pas, pour autant, manquer au devoir d'honnêteté en n'insistant pas sur le fait que ce " premier pas " n'atténue en rien la grave menace atomique qui pèse sur le monde depuis plusieurs années déjà. Il ne faut pas oublier en effet que les stocks constitués subsistent, que les fabrications se poursuivent et que les moyens de transports disponibles permettraient au moment du déclenchement d'une guerre nucléaire intercontinentale de déverser en moins de 24 heures sur notre pauvre planète la valeur d'environ 150,000 Mégatones d'engins atomiques de toute nature. Cela reste vrai aujourd'hui comme hier et les arrangements intervenus n'apportent pas à cette effroyable constatation l'ombre d'une correctif quelconque.

C'est dire que tout en nous associant avec conviction et ferveur à ceux qui espèrent que la situation va se détendre enfin de manière sensible et réconfortante, nous resterons vigilants et poursuivrons sans relâche notre effort de préparation de défense militaire.

(à suivre.)

SNOW

comes without warning
be armed with the
ROLBA range!

rolba

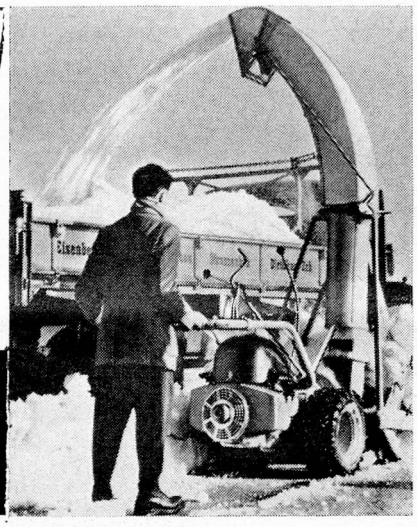

SNOW-BOY

Mechanical snow loader and blower

- Clears 60-120 tons of snow per hour.
- Fills a lorry within a few minutes and packs the snow twice as tightly than when loaded manually.
- Cuts through 3-5ft. deep snow drifts.
- Widens partly cleared roads and gets rid of snow heaps piled up by V and Side ploughs.
- Works 50-100 times faster than snow shovellers.
- Reduces your snow clearing costs.

ORDER NOW FOR NEXT WINTER

ROLBA LIMITED 88/92 ROCHESTER ROW, LONDON, S.W.1
Tel.: VICtoria 4980 Grams: Snowboy, London, S.W.1

SWISS BANK CORPORATION

(A company limited by shares incorporated in Switzerland)

1872

OFFICES THROUGHOUT SWITZERLAND & IN NEW YORK

AFFILIATES IN MONTREAL & CASABLANCA

REPRESENTATIVES IN CENTRAL AND SOUTH AMERICA

SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE
SCHWEIZERISCHER BANKVEREIN
SOCIETÀ DI BANCA SVIZZERA

General Managers
BASLE 1, AESCHENVORSTADT
Telephone: (061) 24 38 10

Principal London Office
99 GRESHAM STREET, LONDON E.C.2
(During rebuilding: P.O. Box No. 114, 40 Coleman Street, London E.C.2)
Telephone: Monarch 4000

West End Branch
18, REGENT STREET, S.W.1
(Savings Accounts — currently 2½% p.a. — available)
Telephone: Whitehall 8083
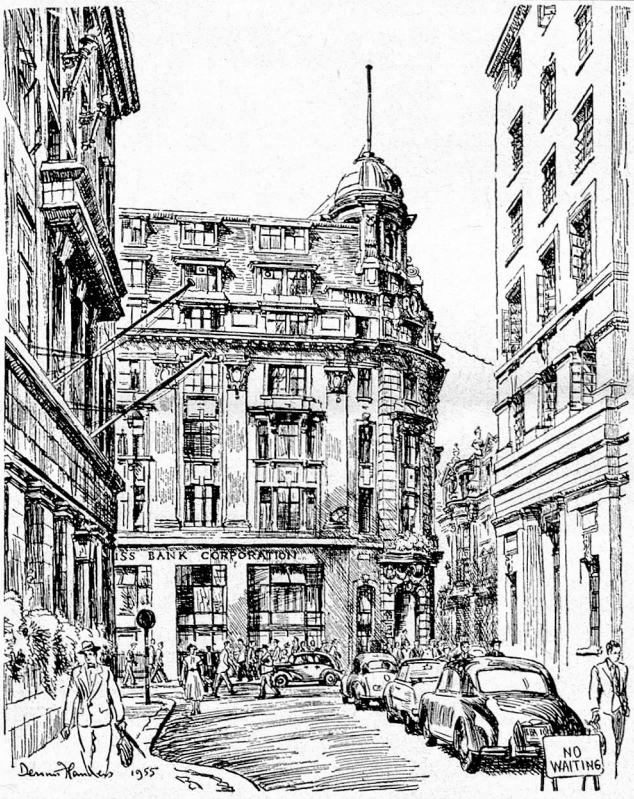
CAPITAL AND RESERVES — S.Frs.450,000,000